

# Revalorisation du Smic

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Smic sera revalorisé de 0,99%.

Le Smic brut horaire passe de 10,15 € à 10,25 €, soit 15 € supplémentaires par mois.

---

# Revalorisation des retraites

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les pensions de base versées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse seront revalorisées de 0,4%.